

PROCES-VERBAL
Séance du mardi 19 avril 2016
19h30 – 20h30

Présents :	Mme Geneviève Hochstrasser	Présidente	(GH)
	M. André Guex	Représentant communal	(AG)
	M. Philippe Jeanfavre	Représentant civil	(PJ)
	Mme Nadège Crausaz	Parent d'élève	(NC)
	Mme Myriam Malherbe	Parent d'élève	(MM)
	M. Karim Mazouni	Parent d'élève	(KM)
	Mme Véronique Luethi Scepovic	Représentante scolaire	(VL)
	M. Arnaud Aguet	Représentant scolaire	(AA)
M. Thierry Wolters	Représentant scolaire	(TW)	

Excusés :

M. Jacques Marchand	Représentant communal	(JM)
M. Ettore Morelli	Représentant civil	(EM)

Absent :	M. François Barrat	Représentant civil	(FB)
----------	--------------------	--------------------	------

Mme S. Jatton tient le procès-verbal de séance

L'ordre du jour:

- 1) Approbation du PV du 8 décembre 2015
- 2) Présentation du et par le conseil des élèves
- 3) Communications de la Municipalité
- 4) Communications de la Direction
- 5) Divers et communications individuelles

Mme G. Hochstrasser, présidente, ouvre la séance à 19h30.

L'ordre du jour ne suscitant aucune remarque, il est adopté.

1. Approbation du PV du 8 décembre 2015

Aucune remarque n'étant faite concernant ce procès-verbal, il est accepté à l'unanimité.

2. Présentation du et par le conseil des élèves

GH présente les membres présents à M. Arturo Planas (AP) animateur et Jessy Mobilia (JEMO 10VP), présidente.

La parole est donnée à Jessy. Le conseil des élèves (C.él.) est composé d'une présidente, un vice-président, une secrétaire, un scrutateur et un délégué de classe (18 au total). Le C. él. Regroupe les classes 7^e à 11^e.

AP explique qu'un protocole a été établi. Dans les classes 5P et 6P c'est un conseil de classe. A partir de la 7P et ce jusqu'en 11^e, un délégué et un suppléant ont été nommés. A ce jour, trois C. él. ont eu lieu. C'est un lieu d'apprentissage qui met en avant l'écoute et l'expression orales. Ces réunions se font dans la salle polyvalente du Mottier C.

Proposition faite au dernier C.él : un maximum de 6 tests par semaine répartis comme suit : 4 TS (test significatif) ou 3 par jour dont 2 TS par jour. Cette demande est en discussion au Conseil de direction. Un élève gère « l'agenda test » de la classe.

KM : quels sont les autres propositions ?

JEMO: le prix des menus du réfectoire. Avoir le choix entre un menu à CHF12.00 et le même menu à CHF8.00 sans l'entrée ou le dessert. Cette demande est financière.

GH : rappelle que dans les CHF12.00 actuels, une garde de deux heures est incluse.

JEMO: remettre la vente de petits pains à la récréation.

GH : La volonté de maintenir les ventes de pâtisseries a été une motivation. D'entente avec Novae il a été décidé de retirer cette prestation qui n'était pas rentable pour eux.

AP : il y a d'autres demandes comme : un bal en 11^e, un manque de tapis à l'entrée du Mottier D ainsi que des portes trop lourdes.

TW : le but de ce C. él est d'améliorer la vie de l'établissement et de responsabiliser les élèves. Qu'ils deviennent plus respectueux entre eux et envers le matériel.

AP propose de transmettre les PV aux membres du C.E.

AP et JEMO quittent la séance à 19h55 sous des applaudissements.

3. Communications de la Municipalité

Une vente de dessins de portraits Népalais faits par les élèves aura lieu le vendredi 13 mai 2016 au Collège du Mottier A de 19h00 à 21h00. Les fonds récoltés iront en faveur des victimes des séismes au Népal. D'ici là, les dessins sont exposés à la réception de l'administration communale du Mont-sur-Lausanne.

GH informe que la brochure remise aux candidats à la naturalisation est difficile à lire. M. Jean Prod'hom enseignant 9-11e a accepté d'en créer une nouvelle avec ses élèves.

31.12.2010= 5500 habitants

31.06.2016= 7500 habitants

2020= 10000 habitants

C'est pour cette raison que le projet d'un nouveau collège au Rionzi a été avancé. Le préavis passera au conseil communal cet automne. A la rentrée d'août 2017, les premières classes devraient être ouvertes. Le collège aura un total de 14 classes.

UAPE : 100% d'occupation. A la rentrée d'août 2016 seuls les 1-4P pourront s'y rendre. Un projet de 48 à 60 places au quartier du Grand-Mont est en discussion.

AG informe que M. Philippe Somsy, enseignant de 37 ans prendra le dicastère des écoles au 1^{er} juillet 2016.

4. Communication de la Direction

TW se réjouit de la construction du collège du Rionzi. Une réflexion complète est en cours pour les enclassements des futurs 5-6P afin de trouver la meilleure solution.

TW propose de placer le 2^e ½ jour de congé le vendredi après-midi avant le lundi du Jeûne. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Rentrée d'août 2016, ouverture d'une classe de 1-2P et d'une classe de 8^e. Une fois que la commune sera stabilisée, 10 classes 1-2P et 5 classes par volée sont prévues.

En réponse au mail de MM

Enclassement futur 5P : Les parents n'ont pas de marge de manœuvre sur la politique de l'établissement de brasser ou non les futurs 5P (politique de l'établissement= pas de brassage de classes sauf cas exceptionnel). Toutefois les parents ont la possibilité de faire la demande à la Direction des écoles pour qu'un groupe d'élèves reste ensemble.

A partir du moment où un enfant est diagnostiqué HP (haut potentiel) par un professionnel, un contact doit être pris avec le doyen qui remontera l'information au conseil de direction. Une structure existe au sein de la CRENOL (couronne de la Région Nord-Ouest Lausannoise) pour la prise en charge de ces enfants à besoins particuliers.

5. Divers et communications individuelles

KM : Ou en est l'analyse des horaires faite par CarPostal ?

GH : Des contacts réguliers ont lieu entre CarPostal et la Commune du Mont-sur-Lausanne. De nouvelles données doivent être prises en compte. L'analyse avance.

La parole n'étant plus demandée, la présidente lève la séance à 20h30.

La présidente :



G. Hochstrasser

La secrétaire



S. Jatton